

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### *Contestation de la Loi sur la laïcité de l'État*

## **Le Rassemblement pour la laïcité est satisfait de la décision de la Cour Suprême**

**Montréal, le jeudi 09 avril 2020** – Le *Rassemblement pour la laïcité* (RPL) se déclare satisfait de la décision rendue ce jeudi 9 avril 2020 par la Cour suprême du Canada, qui a refusé de se pencher sur la possibilité de suspendre temporairement la *Loi sur la laïcité de l'État*, ou loi 21, en attendant que la Cour supérieure tranche sur le fond, lors d'un procès prévu encore à ce jour en automne 2020.

Ainsi, les membres du RPL, une coalition de groupes et d'organismes citoyens favorables à la laïcité, se réjouissent que la Cour suprême n'ait pas jugé bon de se questionner sur le bien-fondé de la décision rendue par la Cour supérieure du Québec en juillet 2019, elle-même confirmée par la Cour d'appel du Québec en décembre dernier, en dépit de la dissidence de la juge en chef de cette dernière instance, Mme Duval Hesler.

“La décision rendue aujourd'hui par la Cour suprême du Canada est, à l'instar des décisions précédemment rendues par les Cours supérieure et d'appel, une victoire importante pour la concrétisation du principe de laïcité au sein de l'appareil de l'État, et le respect du principe de liberté de conscience des citoyennes et des citoyens, notamment les personnes d'âge mineur. En effet, ces dernières ont le droit de construire leur identité et de bâtir leurs connaissances, et donc leur capacité de réflexion et d'analyse, sans subir d'influence religieuse directe ou indirecte de la part de leurs professeurs, qui sont en position d'autorité.” a affirmé la co-porte-parole du RPL, Mme Michèle Sirois.

« Cependant, les membres du RPL sont conscients que cette victoire n'est qu'éphémère, alors que le vrai combat pour s'assurer d'un État québécois laïque, et donc moderne et progressiste, se livrera lors des différents procès qui auront lieu au cours des prochaines années, à commencer par le procès prévu à la Cour supérieure du Québec en automne prochain. » a conclu le co-porte-parole du RPL, M. Claude Kamal Codsi.

-30 -

SOURCE : Les porte-paroles du Rassemblement :

Claude Kamal Codsi, (514) 998-3371, [ccodsi@edumicro.com](mailto:ccodsi@edumicro.com)

Michèle Sirois, (514) 756-5662, [michele.sirois100@videotron.ca](mailto:michele.sirois100@videotron.ca)